

République française - Département de la Haute-Saône

Extrait du registre des délibérations
DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE
VALLEE DE L'OGNON

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

SEANCE DU 23/03/2015

L'an deux mil quinze, le 23 mars à 19h00, le Bureau Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick OUDOT,

Date de convocations : 10/03/2015

Affichage le : 10/03/2015

Présents : Patrick OUDOT-Roland DOMARTIN-Pascal DUCRET-Pascal LAFAILLE-Michel MOUILLET-Jérémy RONDOT-Bernard VINCENT.

Absents excusés : Dominique TRONCIN -Jean-Claude GAY.

Absents : Philippe BELUCHE

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance –Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Bureau Syndical

Rapporteur , Monsieur Patrick OUDOT, Président

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Patrick OUDOT :

- ouvre la séance du Bureau Syndical,
- procède à la vérification du quorum.

A l'unanimité, le Bureau Syndical :

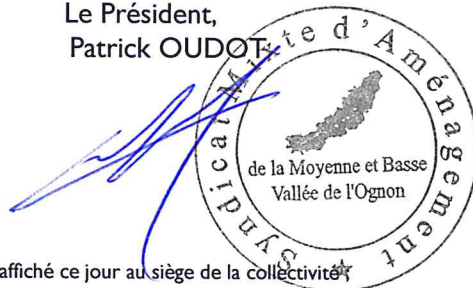
- nomme Jérémy RONDOT comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 11 décembre 2014

Les comptes-rendus et les procès verbaux des séances de Conseil Syndical peuvent être consultés au SMAMBVO, et sont également transmis sous forme papier aux membres du Conseil Syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

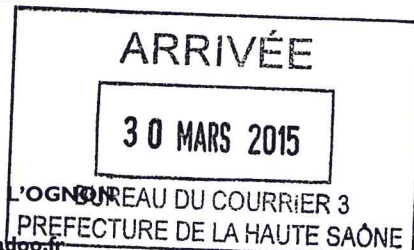
Pour copie conforme,

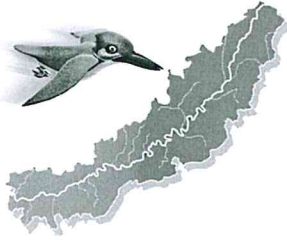
Le Président,
Patrick OUDOT



Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.





République française - Département de la Haute-Saône

Extrait du registre des délibérations
DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE
VALLEE DE L'OGNON

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

SEANCE DU 23/03/2015

L'an deux mil quinze, le 23 mars à 19h00, le Bureau Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick OUDOT,

Date de convocations : 10/03/2015

Affichage le : 10/03/2015

Présents : Patrick OUDOT-Roland DOMARTIN-Pascal DUCRET-Pascal LAFAILLE-Michel MOUILLET-Jérémy RONDOT-Bernard VINCENT.

Absents excusés : Dominique TRONCIN -Jean-Claude GAY.

Absents : Philippe BELUCHE

OBJET : Convention sur la gestion et la réhabilitation des milieux humides

Dans le cadre de gestion équilibrée et durable des écosystèmes aquatiques et humides, le SMAMBVO intervient sur la rivière Ognon.

Un axe d'intervention marquant le Syndicat est la réhabilitation/ restauration de manière pérenne de milieux humides, préservant et améliorant les fonctions écologiques globales de l'Ognon. Le maintien des populations de brochets et notamment de sa production est le bon indicateur du fonctionnement de la rivière avec ses annexes hydrauliques. C'est pourquoi de nombreux projets de frayères à brochet, ou actions sur les milieux humides au sens large voient le jour sur la rivière Ognon.

Pour mener à bien, ces missions d'études et travaux il y a lieu d'établir une convention entre le SMAMBVO et les propriétaires riverains de l'Ognon.

L'exposé du Président entendu, le Bureau Syndical à l'unanimité :

- autorise le Président à signer tout document relatif à ces conventions

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

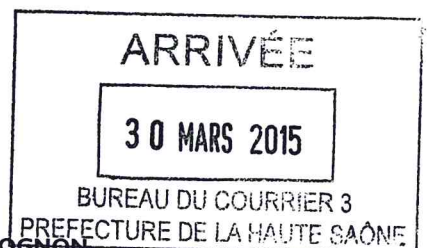
Pour copie conforme,

Le Président,
Patrick OUDOT



Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE VALLEE DE L'OGNON
Parc d'Activités 3 R, 8 Rue Fred Lipmann – 70190 BOULOT
Tel : 03.81.55.02.18 – Fax : 03.81.57.79.87 Courriel : smambvo@wanadoo.fr